



Créer et définir une administration policière pour la capitale : enjeux conceptuels, spatiaux et politiques d'une institutionnalisation. Munich, seconde moitié du XVIII^e siècle (1745-1808)

La présente thèse porte sur un phénomène déjà connu et qu'elle désigne comme l'*institutionnalisation* de la police : durant la seconde moitié du XVIII^e siècle, de nombreuses villes européennes se dotent d'une administration policière nouvelle qui capte et centralise les prérogatives policières auparavant dispersées entre plusieurs autorités. Si cette dynamique est déjà identifiée, le schéma interprétatif qui l'enserrait, celui de la construction de l'État moderne, a été remis en cause par l'historiographie des dernières décennies ; pour cette raison, elle doit être repensée sous de nouveaux auspices et c'est là l'ambition de notre travail. Celui-ci entend faire dialoguer une historiographie germanophone, qui adopte une perspective premièrement conceptuelle au travers de la large conception de l'ordre social qu'est la *Policey*, et une historiographie francophone principalement axée sur les pratiques et institutions policières.

Pour ce faire, la réflexion analyse l'institutionnalisation policière comme un mouvement définitionnel dont elle essaie de saisir les protagonistes, les différentes échelles et les enjeux. Elle montre que l'évolution de la police est en grande part due à une poignée d'administrateurs qui assènent et répètent leurs idées sur plusieurs décennies. Les transformations policières opèrent au niveau des significations et ne sont pas simplement une entreprise de rationalisation mais aussi un mouvement politique qui engage des rapports de force entre acteurs et des conceptions différentes de la relation gouvernants/gouvernés. La thèse met ainsi au jour les luttes autour d'un concept de *Polizei* qui n'est soluble ni dans la *Policey* ni dans la pratique policière mais qui regarde l'existence mentale de l'autorité policière.